



A

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération  
Rabat

**Destinataires principaux :** Cab - DG8.1 - DG8.3

**CC :** MD - SG

**Objet:** Bilan de la 24<sup>ème</sup> session du Conseil des Droits de l'Homme.

J'ai l'honneur de vous faire part ci-après, du bilan de la 24<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil des Droits de l'Homme (CDH) qui a clos ses travaux ce vendredi.

**A. La Question nationale :**

\* La vigilance de cette Mission lors des sessions du CDH continue à donner ses fruits, puisqu'aucune délégation n'a évoqué le Sahara durant cette session.

\* Grâce au développement des relations de coopération avec les délégations des pays connus pour leur hostilité au Maroc, ainsi qu'à la stratégie de cette Mission de bilatéraliser de la question du Sahara entre le Maroc et l'Algérie, les échanges sur la question nationale sont confinés aux interventions et activités des ONG.

\* Même les interventions et les activités des ONG du Polisario ont connu une légère baisse durant cette session et ce, grâce aux efforts de cette Mission, soutenue par les ONG de nos Provinces du Sud, qui ont permis de contrecarrer leurs manœuvres, décrédibiliser leurs actions, répondre à leurs allégations et partant neutraliser leur quête de visibilité.

\* Les ONG de nos Provinces du Sud ont affirmé leur suprématie durant les travaux de cette session, qui n'a connu que trois interventions et deux événements d'ONG du Polisario, contre six interventions et un événement d'ONG de nos Provinces du Sud.

\* La session a également été marquée par un événement parallèle organisé par l'OMCT sur la situation des droits de l'Homme en Algérie.

\* La mobilisation initiée par cette Mission a permis de rejeter les recommandations de l'expert indépendant, M. Alfred de Zayas visant à réintroduire le point de l'autodétermination dans l'agenda du CDH et l'organisation d'un atelier sur cette question. Parallèlement cette mission a empêché que les groupes régionaux (Groupe africain et OCI) s'approprient ces recommandations, au grand dam de l'Algérie et du Polisario.

**B. Contribution de la Mission aux travaux de la session :**

\* Cette Mission a maintenu, lors de cette session, une participation active, diversifiée et sur tous les fronts. Ce qui est à même de consolider le rôle d'acteur prééminent et partenaire sérieux et crédible pour la facilitation du consensus au sein du CDH et partant conforter la candidature de notre pays à cette organe.

\* Les actions de cette Mission durant cette session se sont notamment :

**1. Initiatives menées par cette Mission :**

\* L'événement parallèle organisé par cette Mission, conjointement avec celle de l'Ukraine et la DIDH, sur « le rôle de la prévention dans la promotion et la protection des droits de l'Homme » a connu un franc succès tant au niveau des participants qu'au niveau de la qualité des discussions. Il a permis de mettre en exergue les acquis du Maroc en matière des droits de l'Homme et de consolider la place qu'occupe notre pays en tant que fervent défenseurs de ces droits.

\* La Mission a également co-sponsorisé l'événement parallèle organisé par la Suisse sur les archives dans les processus de justice transitionnelle, durant lequel l'expérience marocaine a été mise en exergue par le Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité.

\* La Mission a également initié, conjointement avec d'autres pays, six résolutions durant cette session du CDH. Il s'agit notamment des résolutions sur :

- la détérioration grave et continue des droits de l'Homme et de la situation humanitaires en République Arabe Syrienne, conjointement avec le Royaume Uni, les Etats-Unis, l'Allemagne, l'Italie, la France, la Jordanie, l'Arabie Saoudite, le Koweït, le Qatar et la Turquie ;

- le rôle de la prévention dans la promotion et la protection des droits de l'Homme, conjointement avec l'Ukraine, la Hongrie, la Pologne, les Maldives et l'Uruguay ;

- la promotion des droits de l'Homme à travers le sport et les idéaux olympiques, avec la Russie, le Brésil, la Grèce, la République de Corée, le Japon, le Congo et le Liban ;

- Panel sur la sécurité des journalistes, conjointement avec l'Autriche, la Suisse, le Brésil, la Tunisie ;

- le Programme mondial sur l'éducation aux droits de l'Homme, conjointement avec la Plateforme sur l'éducation et la formation aux droits de l'Homme composée de la Suisse, l'Italie, le Costa Rica, Slovaquie, Philippines et Sénégal ;

- l'assistance technique et le renforcement des capacités avec la Thaïlande, le Brésil, l'Indonésie, la Norvège, le Honduras, Singapour et la Turquie.

\* La diversité des thématiques de ces initiatives et des partenaires avec qui elles sont lancées place le Maroc au cœur des travaux du CDH et conforte son rôle d'interlocuteur privilégié et modéré au sein du CDH.

## **2. Participations aux travaux de la session :**

\* A l'instar des sessions précédentes, cette Mission est intervenue systématiquement sur l'ensemble des points de l'ordre du jour, totalisant ainsi :

- 22 déclarations durant les débats interactifs et généraux au titre des 10 points de l'ordre du jour du CDH;

- 14 interventions sur les adoptions des rapports finaux de l'UPR;

- 4 déclarations au nom du Groupe africain, une déclaration au nom du groupe arabe et 3 déclarations au nom du groupe francophone coprésidé par le Maroc et le Canada.

\* La Mission a, ainsi, mis en exergue, les chantiers de réformes en faveur des droits de l'Homme lancés par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, et de faire valoir l'exception marocaine dans le contexte actuelle dans la région arabe.

\* La Mission a tenu à intervenir sur l'ensemble des débats par pays afin d'apporter son soutien aux pays amis, dont notamment la Somalie, le Soudan, le Yémen, le Mali, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo et le Cambodge.

\* La Mission a co-sponsorisé la majorité des résolutions adoptées par le CDH durant cette session -28 sur 38-. En outre, cette Mission a participé activement aux négociations de l'ensemble des résolutions soumises lors de cette session. Elle a maintenu le rôle du Maroc en tant que pays modéré et facilitateur constamment sollicité pour concilier les positions divergentes et œuvrer pour l'acceptation d'un langage consensuel.

## **C. Faits marquants de la session :**

\* La crise syrienne continue à monopoliser les débats durant les travaux du CDH. Cependant, une certaine lassitude de la part des délégations est à relever, notamment en raison des débats devenus répétitifs et du blocage sur le plan politique pour résoudre cette question. L'échec de l'initiative britannique pour rassembler plus de soutien à la résolution syrienne à travers un texte court et modéré aura certainement des conséquences sur la prochaine résolution. L'arguments d'obtenir plus de votes en affaiblissant le texte ne sera plus accepté par des membres du core-groupe sur cette résolution, tels le Qatar, la Turquie ou l'Arabie Saoudite.

\* Les occidentaux et des pays latino-américains poursuivent leur stratégie visant l'inclusion de questions controversées, notamment celle de l'orientation sexuelle, dans les résolutions adoptées par le CDH, comme en témoigne leurs tentatives dans des résolutions non-problématiques telles la promotion des droits de l'Homme à travers le sport et la mortalité et la morbidité infantiles.

\* Les occidentaux ont, une fois de plus, confirmé leur mainmise sur le CDH. Désormais, ils forcent leurs positions et ne craignent plus les amendements des pays tels que la Russie, la Chine, Cuba, Venezuela, Inde et Pakistan, comme en témoigne le rejet, par vote, d'une quinzaine d'amendements de ces pays aux deux résolutions sur la société civile présentée par l'Irlande et sur la coopération avec les Nations Unies, présentée par la Hongrie. Bien plus, les occidentaux utilisent la stratégie de rallier des pays du Sud à leurs core-groupe, tels que la Tunisie, le Botswana, la Sierra Leone ou les Maldives, afin de bloquer des positions de groupes allant à l'encontre de leurs intérêts.

\* Cette session a néanmoins permis de consacrer la visibilité de ce « Group of Like-minded Countries » qui tente de faire le contrepoids des pays occidentaux. Ce groupe ne manquera pas de gagner en influence dans la perspective de la configuration future du CDH, avec la probable entrée de la Russie, Cuba et la Chine, en plus du Venezuela, de l'Inde et du Pakistan.

#### **D. Conclusions**

\* Cette session, la dernière avant les élections du CDH, a permis de consolider la place du Maroc en qu'acteur incontournable et modéré au sein du CDH, que ce soit par sa participation sur l'ensemble des débats, les multiples initiatives menées et le rôle de bridge-builder que joue notre pays.

\* A l'opposé l'Algérie, l'Afrique du Sud et la Namibie ont maintenus leurs positions peu flexibles, avec une participation limitée aux travaux du CDH. Le Sud Soudan est resté quasiment absent de la session du CDH.

\* La visibilité de la question du Sahara dans les débats du Conseil continue de rétrécir, cette question n'ayant été évoquée que par une poignée d'ONG pro-polisario.

\* Les deux évènements parallèles organisés au profit de nos adversaires, n'ont réussi à drainer, chacun qu'une dizaine d'auditeurs acquis aux thèses séparatistes. Ces derniers se sont montrés moins entreprenants que lors des dernières sessions.

\* L'effet d'annonce escompté par nos adversaires, s'agissant de la découverte de la pseudo-fosse commune n'a pratiquement eu aucun retour au sein du Conseil, ni en plénière ni dans les coulisses.

\* La vigilance devrait rester de mise, en particulier lors la prochaine session où l'Algérie, l'Afrique du Sud et la Namibie siègeraient au CDH en même titre que le Maroc et ce, afin de faire échouer toute tentative de ces pays d'évoquer la question nationale durant les travaux du CDH ou de présenter une résolution à ce sujet.

**L'Ambassadeur, Représentant Permanent**



